DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

077-227700010-20220929-lmc100000024295-DE

Séance du jeudi 29 septembre 2022

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/10/2022 Réception Préfet: 10/10/2022 Publication RAAD: 11/10/2022

DÉLIBÉRATION N° CD-2022/09/29-4/05

Commission n° 4 – Solidarités Rapporteur: GBIORCZYK Anne

OBJET: Renouvellement de la convention de partenariat entre le Conseil départemental de Seine-et-

Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne (CDOM 77)

relative à l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage.

Le Département de Seine-et-Marne représente l'un des départements français les plus en difficulté sur le plan de la démographie médicale. Il a décidé d'investir la santé comme l'une de ses compétences volontaristes essentielles à travers le Pacte Santé 77 voté en Assemblée départementale en juin 2020.

Pour mener ce Pacte Santé 77, une structure multi-partenariale de pilotage a été établie et se réunit régulièrement. Cette instance compte par exemple, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ainsi que le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne.

Plus particulièrement, les actions déployées dans le Pacte Santé 77 prévoient l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage. Les stages sont en effet un moyen d'assurer demain une possible installation de professionnels de santé. C'est en ce sens que cette convention vous est proposée en renouvellement.

Elle sera d'autant plus intéressante, dans le cadre du diagnostic territorial, mené depuis l'été 2022, afin d'adopter une démarche générale en fonction des besoins territoriaux.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD),

VU la délibération du Conseil départemental n° 4/01 du 19 juin 2020 portant sur les démarches opérationnelles à l'appui de la politique départementale de l'attractivité médicale

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la convention de partenariat entre le Conseil départemental de Seine-et-Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne relative à l'accompagnement territorial à la maîtrise de stage.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46):

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS - EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER

Mme Sara SHORT-FERJULE Mme Sandrine SOSINSKI M. Jean-Louis THIERIOT Mme Virginie THOBOR Mme Claudine THOMAS M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE Mme Véronique VEAU
Ont voté CONTRE (0):
Se sont ABSTENUS (0):
N'ont pas pris part au vote (0):

Jean-François PARIGI Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne